Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 035-213500036-20260320-2026_44-DE

DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE
ARRONDISSEMENT DE RENNES
COMMUNE D'ANDOUILLE NEUVILLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 20 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le 20 mars à 20 heures 00,
Le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi sous la présidence de Mme Aurore Gely-Pernot, Maire.
Etaient présents : Aurore Gely-Pernot, Pierre Lehérissé, Irène Cloteau, Julien Lemarié, Cécile Perrot, Laurent Juin, Catherine Gautier, Mathieu Vergnaux, Aurelie Poiteaux-Bethembos, Christophe Juin, Carole Truet, Paul Perrin Sarzier, Isabelle Lévêque, Maxime Gautier, Graziella Maucorps.
Absents Excusés :
Absents :

Nombre de Conseillers	En exercice 15	Présents 15	Votants 15
Date de convocation	16 mars 2026		
Date d'Affichage	16 mars 2026		
Secrétaire de Séance	Irène Cloteau		

Délibération n° 2026-44
Nature de l'Acte 5.1 Election Exécutif

ELECTION DES ADJOINTS AU MAIRE

Considérant que les adjoints sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel parmi les membres du conseil municipal. Chaque liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus,
Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2122-4 et L.2122-7-2,
Il est procédé aux opérations de vote dans les conditions réglementaires.

Au premier tour de scrutin secret le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :
- Nombre de bulletins 15
- Bulletins blancs ou nuls 0
- Suffrages exprimés 15
- Majorité absolue 8

A obtenu :
- Liste conduite par Mme CLOTEAU Irène : 15 Voix

Ont été proclamés adjoints et immédiatement installés les candidats figurant sur la liste conduite par Mme Irène CLOTEAU :
- **Mme CLOTEAU Irène en qualité de première adjointe**
- **M. LEHERISSE Pierre en qualité de deuxième adjoint**
- **Mm PERROT Cécile en qualité de troisième adjointe.**

Fait à Andouillé Neuville, le 23 mars 2026
Pour extrait conforme au registre,
Mme le Maire, Aurore GELY-PERNOT.